

## **Réflexions sur l'approche marocaine dans la CVE/ PVE/Déradicalisation**

**Résumé :** Cet article vise à présenter l'expérience marocaine dans la CVE/PVE, en distinguant le domaine d'intervention de différents acteurs, puis en adaptant l'évaluation des expériences au développement historique et à la nature des groupes extrémistes violents détectés, ainsi que leurs spécificités démographiques.

L'étude se focalise sur l'analyse des programmes marocains visant à combattre et à prévenir l'extrémisme violent dans les prisons, notamment dans le chapitre relatif aux programmes de réadaptation et de déradicalisation des détenus.

**Mots-clés:** Extrémisme violent, réadaptation, déradicalisation, Maroc, CVE/PVE.

**Abstract:** The study aims introducing the Moroccan experience in PVE/CVE by distinguishing between the field of intervention of different actors and then adjusting the assessment of these experiences to historical development, then to the nature of targeted violent extremist groups, as well as to the specific characters of their demography.

The study focuses its analysis Moroccan programs in countering and preventing violent extremism in prisons, mainly in the chapter related to the rehabilitations and deradicalization programs of inmates.

**Keywords:** Violent Extremism, Rehabilitation, Deradicalization, Morocco, PVE/CVE.

### **I. L'extrémisme violent 3.0 : Le nouveau contexte géopolitique émergent**

Depuis plus de 30 ans, l'extrémisme violent s'est progressivement imposé comme un des acteurs déterminant de la sécurité internationale. Ce phénomène s'est accentué à la suite d'une série de conflits d'amplitudes variés de part le monde. Il est opportun de citer dans ce contexte la première guerre d'Afghanistan (1979-1989), la guerre civile en Algérie (1992-2002), les deux guerres de Tchétchénie (1994-1995 et 1999-2000), la seconde guerre d'Afghanistan (2001-2014), la seconde guerre d'Irak (2003-2011) et ses répercussions régionales, dont notamment la guerre civile syrienne, débutée en 2011. De plus, ne faut-il pas rappeler les retombées géopolitiques de la crise libyenne à la suite de l'intervention des puissances internationales, les changements politiques survenues en Tunisie et en Egypte, l'internationalisation de la crise syrienne, la tentative de territorialisation de l'Etat islamique en Irak et au Levant, la question kurde..., qui sont autant de facteurs d'instabilité et de véritables précurseurs au changement de la situation géopolitique régionale et internationale.

Il va sans dire que dans ce contexte, que les organisations djihadistes ont trouvé un terreau fertile et opportun pour se multiplier le long de l'Atlantique au Pacifique. Al-Qaïda était le

(Recibido el 22/06/2018. Aceptado el 05/09/2018)



pôle magnétique de cette nébuleuse sunnite jusqu'à ce qu'elle fût supplantée par l'*ISIL*, à la suite de sa triomphale stratégie guerrière en Irak, en juin 2014, et dont le résultat a drainé, entre 2013-2016, un flux de « combattants volontaires » de plus de 80 nationalités. La crise des réfugiés induite par cette décomposition est en partie considérée comme un catalyseur de ce raz-de-marée djihadiste. Cette fracassante situation est appelée en conséquence à s'amplifier en raison de la multiplication des foyers de tension.

En effet, le flux hétéromorphe des réfugiés a offert aux organisations terroristes l'opportunité d'infiltrer de nombreux groupuscules *djihadistes* en Europe. Sa proximité géographique avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord la surexpose aux aléas du terrorisme. A l'heure actuelle, et de plus en plus, nombreux sont les Européens qui rejoignent les organisations terroristes : quelques dizaines dans les années 80, des milliers aujourd'hui. Leur retour à leurs pays d'origine fait peser une grave menace terroriste sur l'Europe, y compris sa variante récente, notamment celle des « *loups solitaires* », véritables proies d'une mobilisation virtuelle sur les réseaux sociaux.

L'exemple de l'attentat mené contre le Journal satirique *Charlie Hebdo* du 7 janvier 2015, et ceux qui ont suivi, ont provoqué un énorme effet de sidération, non pas à cause du bilan des victimes enregistré (12 contre 3000 pour le 11-Septembre) mais à cause de la nature de la cible. Il s'agit en effet de journalistes, symbolisant la liberté de pensée, exterminés dans leur salle de rédaction au cœur de Paris. Certes, le terrorisme frappe désormais toutes les cibles et l'augmentation accrue du nombre des attentats qui ont frappé désormais les différentes villes européennes témoignent de cette recrudescence.

Devant ces menaces croissantes, les services de sécurité ont procédé au renforcement de leurs résilience face à ce phénomène, que ce soit à l'intérieur de leur territoire national, ou s'agissant du contrôle des zones frontalières entre les pays. Ils ont procédé à cet effet à l'harmonisation des normes d'alertes, de poursuites et celle se rapportant à la communication de crise.

En revanche, l'intensification des opérations antiterroristes a donné naissance à de nouvelles stratégies terroristes complexes, dont notamment la radicalisation et la mobilisation d'une catégorie spécifique de candidats terroristes potentiels appelés communément loups solitaires, de la polarisation, et la croissance des taux de recrutement dans les lieux carcéraux. Ainsi, dans les différents débats menés sur la question de la radicalisation et de l'extrémisme violent, les prisons sont souvent qualifiées de « *hotbeds* » de recrutements. Plusieurs études ont identifié les prisons comme un des principaux espaces de recrutement des djihadistes que ce soit en Occident ou dans la région *MENA*<sup>1</sup>.

Dans ce contexte, l'intérêt croissant pour un éventuel rôle que pourrait véhiculer les prisons dans la régulation de l'extrémisme violent, devient pressant. Les prisons se sont transformés en un endroit de recrutement et de radicalisation non seulement pour des détenus extrémistes de différentes factions, mais également pour des détenus de droit commun, voire même parfois du personnel issu du milieu carcéral.

---

1. Harvey W. Kushner, Bart Davis, *Holy War on the Home Front: The Secret Islamic Terror Network in the United States*, New York: Sentinel, 2004; voir aussi Ian M. Cuthbertson, "Prisons and the Education of Terrorists", *World Policy Journal*, 22 September 2004, p. 16.



1.

## Typologie extrémiste et radicalisation dans les lieux carcéraux au Maroc :

Depuis son indépendance, le Maroc a vécu neuf vagues relatives à l'extrémisme violent :

1. La première vague, située entre 1975-1988, couvre la période qui se situe entre l'assassinat du leader socialiste *Omar Benjelloun* par des membres assimilés à la *Jeunesse islamique*. S'ensuit une fragmentation de cette organisation en petits groupuscules et la fuite de certains de ces militants à l'étranger pour poursuivre leurs activités en Europe, en Libye et dans d'autres pays.
2. La deuxième vague, qui couvre la période allant de 1988 à 1998, est caractérisée par le ressenti des retombés de la guerre civile en Algérie sur le Maroc. Plusieurs petits groupes djihadistes marocains installés au Maroc ou ailleurs ont concocté des ponts avec les groupes armés en Algérie. Dans ce sillage, l'événement le plus significatif, durant cette période, matérialisant cette période est l'attentat contre l'Hôtel *Atlas Asni* à Marrakech en 1994.
3. La troisième vague qui s'étend entre 1998 à 2001 est marquée par les premiers flux du retour des combattants marocains de l'Afghanistan, après la crise survenue entre les combattants d'origine arabe et les combattants afghans.
4. La quatrième vague, située entre 2001 et 2003, fut caractérisée par un retour massif des combattants marocains fuyant la campagne antiterroriste américaine contre les talibans et Al Qaeda. Elle a coïncidé également avec l'émergence des groupes *takfiristes* locaux qui se sont engagés dans des campagnes de promotion de la vertu et la prévention du vice (المر باملعروف والنهي عن المنكر) contre les citoyens jugés et qualifiés de mécréants.
5. La cinquième vague en date de 2003 jusqu'à 2005, correspond à la campagne d'arrestations ayant suivies les attentats terroristes du 16 mai 2003 à Casablanca.
6. La sixième vague située entre 2005 et 2007 est caractérisée par de nombreux incidents sporadiques à Casablanca et à Meknès. Elle est qualifiée par plusieurs observateurs et analystes comme la conséquence manifeste de la réaction agressive des autorités publiques à l'encontre des groupes extrémistes, survenue après le 16 Mai 2003.
7. La septième vague qui s'étend entre 2011-2012 compte les individus qui ont été impliqués dans l'attaque du café *Argana* à Marrakech, coïncidée avec le breakout du printemps arabe, et avec l'état de chaos qui a prévalu dans le moyen orient.
8. La huitième vague, couvrant la période allant de 2013 à 2017, coïncide avec la décadence d'*Al-Qaeda* et la naissance de *Daesh*. Il est question de la vague des départs des combattants marocains en Syrie et en Irak, suivie de leur retour progressif à partir de 2014.
9. La neuvième vague prend forme à partir de 2017. Elle correspond au retour des combattants marocains de la Syrie et de l'Irak, ou de leur redéploiement dans de nouvelles zones de tension en Afrique, au Moyen-Orient et même dans certains pays d'Asie du Sud-Est.

Il en découle, selon les statistiques fournies par le *Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ)*, jusqu'au mois de juin-juillet 2017, qu'environ 596 Marocains, qui ont rallié les organisations djihadistes en Irak et en Syrie, ont été tués dans des combats. Plus explicitement, sur un nombre total de 1664 combattants marocains, 929 ont rejoint *Daesh*, contre 100, qui ont rejoint le mouvement *Cham Al-Islam*, et 50 ont choisi de rejoindre le front *Fath al-Sham*.

Afin de mieux comprendre les profils des extrémistes dans les prisons, il est opportun de tracer le contour des profils des extrémistes marocains en activités terroristes en Syrie et en Irak (et qui seront les futurs détenus des prisons marocaines en cas de leur retour au pays).

**Le profil général des marocains djihadistes en Syrie et en Irak :**

Nous essayerons de brosser le profil des Marocains combattants en Syrie et en Irak à travers les données collectées entre Janvier 2013 et Septembre 2015 sur leurs catégories d’âge, mouvances, catégories socioprofessionnelles...etc.

**Les catégories d’âges :**

Selon les chiffres de septembre 2015, sur les 1531 Marocains qui ont rejoint les zones de conflit en Syrie et en Irak (à partir du Maroc), presque le quart ont moins de 25 ans (24%). Par ailleurs, 50% de ces combattants ont une tranche d’âge située entre 25 et 35 ans. Il est pertinent aussi de souligner que 74% des marocains qui ont rejoint cette fois-ci *Daech* ont moins de 35 ans. Ceux par contre, ayant dépassé les 35 ans, représentent également près du quart du contingent (26%).

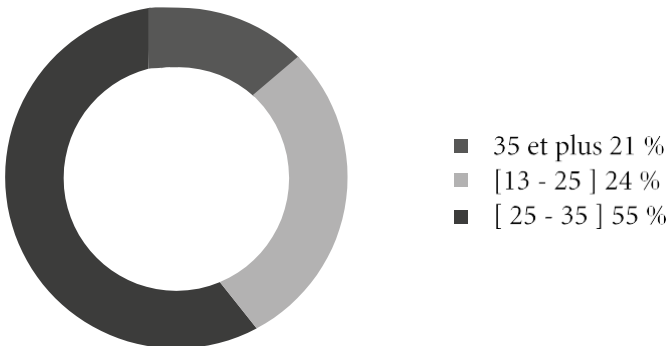
D’une manière plus synthétique, nous aboutissons aux résultats suivants :

Age	Pourcentage
[ 25 - 35 ]	55 %
[ 13 - 25 ]	24 %
35 et plus	21 %

**Tableau 1 : Répartition des combattants Marocains de Daech par catégorie d’âge**

Il est également opportun de signaler que parmi les 1531 combattants marocains, on compte 301 enfants, avec une tranche âge moyen située entre 6 mois et 17 ans. Sans oublier que finalement 255 femmes ont réussi à rallier les frontières syro-irakiennes afin de rejoindre en majorité leurs familles. Il en ressort, à travers ces chiffres, que le combattant Marocain en Syrie et en Irak est caractérisé par sa jeunesse d’âge.

Répartition des Combattants Marocain de Daech selon la catégorie d’âge



### Les professions exercées par les djihadistes marocains :

Tout aussi intéressantes sont les professions exercées par les djihadistes marocains avant qu'ils ne deviennent combattants à temps plein, et donc salariés, dans des groupes terroristes. Sur un total de 1531 marocains partis en Syrie et en Irak, 311 étaient de simples ouvriers. Cette catégorie est talonnée par les marchands ambulants avec un nombre de 184 individus. Ils sont suivis par les commerçants avec 191 individus. Les employés comptent un nombre total de 158 et enfin les journaliers sont au nombre de 101 individus.

Sur ce total également, l'on recense 135 djihadistes qui sont soit des élèves soit des étudiants, 178 sont des artisans, 43 salariés, 4 agriculteurs, et autant d'imams. Les sans-emploi représentent, compte à eux, 187 personnes, alors que l'on retrouve très peu de « *profils pointus* » à l'image des informaticiens (2) ou des enseignants (1). Quant aux MRE partis du Maroc, ils sont au nombre de 14 personnes.

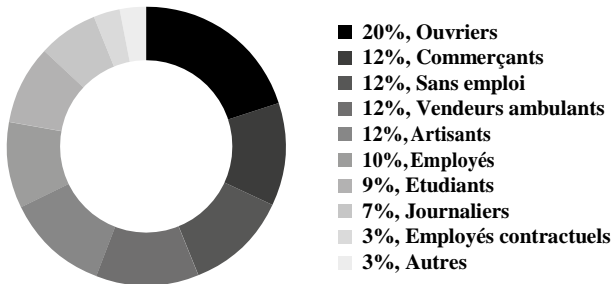
Il en résulte à travers cette typologie des profils que *Daech* séduit et recrute avant tout dans les classes défavorisées. Les marchands ambulants sont recrutés en grande partie dans les villes du Nord du pays.

Catégories socioprofessionnelles	Nombre de Combattants
Ouvriers	311
Commerçants	191
Sans emploi	187
Vendeurs ambulants	184
Artisans	178
Employés	158
Etudiants	135
Journaliers	101
Employés contractuels	43
Résidents à l'étranger	14
Fermiers	4
Imams	4
Ingénieurs	3
Libraires	3
Chefs d'entreprise	3
Fonctionnaires	2
Techniciens informatiques	2
Retraités	2
Anciens Soldats	2
Agents auxiliaires d'autorité	1
Comptable	1

Catégories socioprofessionnelles	Nombre de Combattants
Contrebandier	1
Enseignant	1
Total	1531

**Tableau 2 : Répartition des combattants Marocain de Daech par profession**

Répartition des Combattants Marocains par catégories Socioprofessionnelles



### **Les mouvances :**

Les djihadistes marocains sont eux aussi cristallisés par les divergences idéologiques qui traversent les principales mouvances qui sévissent en Irak et en Syrie, en dépit du fait que *Daech* reste l'organisation la plus attrayante.

L'organisation d'Abou Bakr Al Baghdadi a ainsi recruté 733 marocains. Le reste des candidats au jihad est dispersé entre divers mouvements avec une prédilection pour « *Harakat Cham Al Islam* », qui compte 262 marocains. Cette dernière était dirigée par Brahim Benchekroun, un ancien détenu de la prison de Guantanamo, abattu sur le champ de bataille, et à qui a succédé un autre Marocain : Mohamed Mehdi Khallou, alias « Abou Talha ».

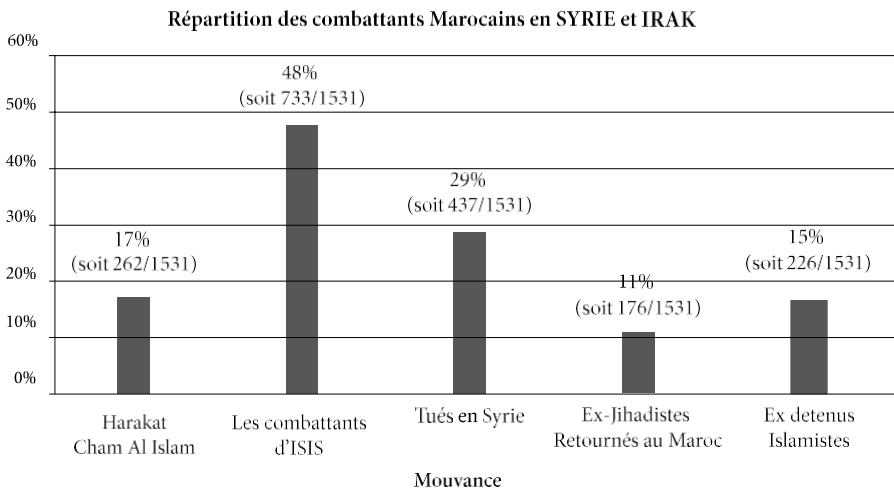
Le sort des Marocains de *Daech* n'est pas enviable. Leur vie ne consiste pas à compter le butin ou à profiter de la multitude d'esclaves sexuelles. En effet, 376 personnes ont déjà trouvé la mort en Syrie contre 61, qui ont péri en Irak. Soit un nombre total de 437 djihadistes, selon les chiffres de 2015. Soulignons finalement que parmi les 1531 djihadistes, 176 ont regagné le royaume jusqu'à septembre 2015.

Il est opportun de rappeler que parmi les données, un détail aussi pertinent mérite d'être souligné : Le taux de la récidive enregistrée auprès des combattants marocains en Syrie et en Irak. Sur les 1531 djihadistes, 226 sont d'anciens détenus en vertu de la législation antiterroriste du Royaume.



Sur un Total de 1531 (2015)	Nombre de Combattants	Pourcentage
Harakat Cham al Islam	262	17%
Les combattants d'ISIS	733	48%
Tués en Syrie	437	29%
Ex-djihadistes retournés au Maroc ( dont une majorité sont actuellement des détenus)	176	11%
Ex-détenus islamistes	226	15%

**Tableau 3 : Répartition des combattants Marocain de Daech en 2015.**



**Graph 3 : Répartition des combattants Marocain de Daech par mouvance de départ.**

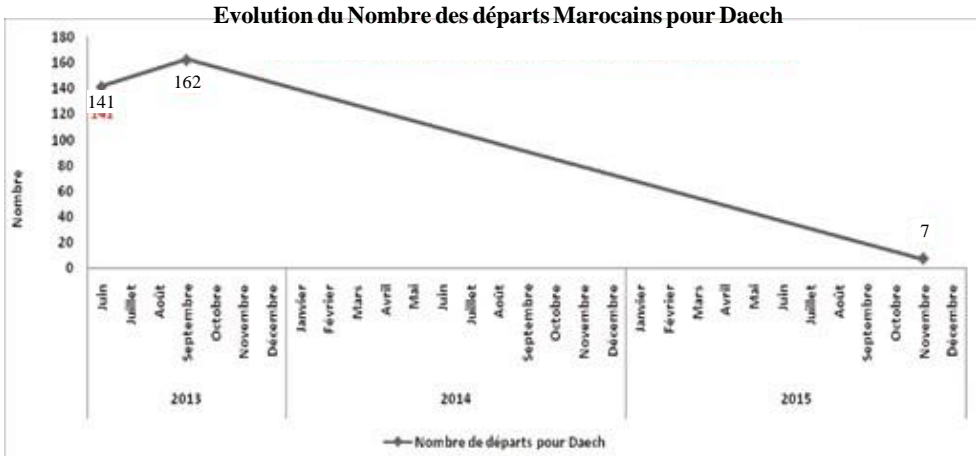
### ***L'évolution des départs des Marocains vers la Syrie et l'Irak :***

Il est aussi important de souligner la nette progression du flux des combattants marocains regagnant les foyers de tension en 2013. Elle a culminé, durant le mois de juin de la même année, pour atteindre un nombre total de 141 candidats, et de là 162 candidats au jihad en septembre de la même année.

Cependant force est de constater que ce flux a tendance à freiner, depuis le début de l'année 2014, pour n'atteindre, en novembre 2015, que 07 départs. Cette baisse spectaculaire peut s'expliquer par l'offensive sécuritaire en direction des agents recruteurs, des rabatteurs locaux et des filières d'acheminement de candidats. En somme, 26 cellules liées à ce genre d'activités ont été démantelées depuis janvier 2013.

Il faut rappeler que l'engagement du Royaume dans la dynamique sécuritaire pour contrer la menace terroriste incarnée par les groupes terroristes, au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, a permis de démanteler 147 structures terroristes, par les services de sécurité marocains, dont plus d'une cinquantaine ont été liées directement aux différents foyers de tension, dont notamment celles relatives à la zone afghano-pakistanaise, à l'Irak, à la Syrie et au Sahel.

Cet effort sécuritaire s’est soldé par l’arrestation de 2833 personnes, dont 271 récidivistes, et la neutralisation et la mise en échec de 314 équipes malveillantes, allant de tentatives à l’explosif, visant différents sites névralgiques et 14 délégations diplomatiques. Parallèlement, il a été procédé à la saisie d’un important arsenal d’armes de premier choix, avec une capacité de destruction effective.



**Graph 4 : Evolution du nombre de départs des Marocains pour Daech.**

Cependant force est de constater qu’en dépit de ses efforts déployés par les services de sécurité, les chiffres collectés ont enregistré une petite hausse entre septembre 2015 et février 2016. En effet, le nombre total a augmenté de 1531 en septembre 2015 pour atteindre 1541 en décembre. Il va culminer, en février 2016, pour atteindre un nombre de **1562**. Paradoxalement, en juin 2017, le nombre de combattants marocains en Irak et en Syrie a dépassé 1664 candidats.

Cette évolution, est expliquée par le fait qu’une partie de ces nouveaux partants, ont été arrêtés dans les points de transit, et ont été transférés dans leur pays d’origine. Cela est clairement démontré à travers le nombre des retours enregistrés.

## **2. La radicalisation dans les milieux carcéraux au Maroc :**

Pour revenir à décortiquer le processus de la radicalisation dans les prisons, faut-il constater l’existence de deux types de recrutement. Le premier type concerne les membres des différentes factions djihadistes entre-elles. Le second par contre a pour cible les détenus de droit commun.

La radicalisation au sein des détenus de droit commun est caractérisée par une variation du degré de radicalisation. Elle varie entre ceux qui glorifient simplement un acte ou un groupe terroriste, et entre ceux qui manifestent profondément des changements tangibles dans leurs modes de pensée, leur mode de vie, et dans leurs revendications politiques.

## II. La stratégie marocaine dans la PVE/CVE

### **1. La réforme du Champs religieux et la promotion de la tolérance dans la société marocaine :**

Il n'est donc pas fortuit que le Maroc ait décidé d'amorcer, de manière concomitante à ce réaménagement législatif, le chantier stratégique de la restructuration et de l'assainissement du champ religieux. Il a été question de mettre en avant l'aspect quiétiste de la religion et parer à toutes pratiques et interprétations excessives, et ce, dans une vision raisonnée et intégrée qui vise à couper l'herbe sous les pieds des adeptes de l'extrémisme.

Inédite, cette initiative marocaine qui vise, en premier lieu, une revalorisation de l'image écornée de l'Islam, entend, également, défendre les valeurs fondamentales de modération et de tolérance. Elle vise à ériger une religion au rang de culte exemplaire et évolutif, adapté à toutes les formes de mutations sociales et culturelles.

Le monde musulman, a connu durant bien de cycles historiques, notamment celui du Schiisme, l'émergence et la prolifération, intensive, des groupes *takfiriste*. Bien qu'ils ne constituent pas une nouveauté, leurs transformations en source de légitimation religieuse, au profit, d'actes terroristes dévastateurs, comme ce fut le cas des attentats-suicide de Casablanca, a imposé un recadrage impératif et immédiat du champ religieux marocain.

Depuis des décennies, le Maroc a opté pour un Islam modéré et tolérant. Un islam fondé sur le rite « *Malékite* », la doctrine « *Achaârîte* », la « *Sunna* », tout en étant imprégné d'une culture soufie préconisant « *la purification pacifique de l'âme* ». Et ce, sous l'égide éclairée de l'institution inamovible d' « *Imarate Al Mouminine* ».

C'est donc pour garantir la pérennité de cette orientation religieuse que le Royaume a décidé d'aseptiser son champ culturel de toute influence étrangère, notamment à travers la consécration du Conseil Supérieur des Oulemas, comme unique institution habilitée à émettre des *fatwas*. Aussi, il a été procédé à la création de Conseils Régionaux relevant de cette instance, afin d'élargir cette mission, d'encadrement, à l'ensemble du territorial national. Il s'en suit que cette réforme religieuse est-elle venue parachever de manière harmonieuse et interactive les autres approches, sécuritaire, politique et sociale. Ceci dans le but de consolider le respect de la souveraineté nationale émanant du pluralisme démocratique.

Alors que les tenants du chaos et de l'extrémisme ont cru pouvoir ébranler l'option démocratique, le Maroc s'est tourné – de manière salutaire – vers l'édification d'un projet de société fondé sur l'alternance politique pacifique, à même d'accroître la capacité de résilience de l'État et de ses institutions face à toutes les pressions déstabilisatrices. À l'évidence, l'efficacité de toute stratégie sécuritaire dédiée à la prévention contre les dangers et à l'éradication des nuisances des organisations terroristes, requiert la paix sociale et la stabilité politique.

Outre le fait qu'elle a contribué à isoler les extrémistes violents, cette dynamique a fait de la restructuration du champ religieux un vaste atelier de réflexions et de débats participatifs avec les Oulemas en donnant à la participation de la femme une place de choix. Dynamique qui a permis aussi de barrer la route à l'instrumentalisation des nobles valeurs de l'Islam par les extrémistes, qui s'acharnent, à travers une exégèse apocryphe du Coran et des Hadiths, à vouloir imposer une idéologie contraire à l'essence de la vie et aux valeurs humaines.

Si l'expérience marocaine en ce domaine est perçue comme pilote à tous égards, ce n'est évidemment pas sans raison. Elle a arboré une volonté farouche à combattre les effets pervers de la profusion anarchique de *fatwas* à travers la profusion d'une herméneutique éclairée des textes religieux et la formation des prédicateurs des mosquées sur les valeurs de la modération et la tolérance.

Cette approche s'est avérée pertinente et résistante à toute épreuve. Elle a permis de contrer l'influence grandissante de *pseudo-muftis* dépourvus de toute connaissance en matière de *Fikh*. Ces derniers n'ont cessé de propager, à travers une utilisation intensive et incontrôlée des chaînes de télévision satellitaires et des réseaux sociaux, une idéologie *takfiriste* qui prône la haine interconfessionnelle.

Cette initiative a été couronnée par le lancement d'une radio, d'une télévision et de plusieurs sites internet, qui bénéficient aujourd'hui des meilleurs taux d'audience des médias publics marocains. Ce dispositif médiatique a été intégralement dédié à la vulgarisation d'un discours religieux éclairé, destiné à immuniser la société contre les interprétations fallacieuses des préceptes islamiques fondamentaux.

La consolidation de cette approche, religieuse marocaine éclairée, a gagné à devenir un modèle de gestion des champs institutionnels et religieux. Modèle qui a suscité un intérêt particulier de la part des pays africains et arabes qui ont manifesté leur détermination à l'emprunter en sollicitant l'expertise du Royaume, à travers la signature d'accords de partenariat qui portent sur la formation d'imams et de prédicateurs. Ce réaménagement collectif du champ religieux est à même de contribuer à la consécration, sur le long terme, des valeurs de tolérance et de la coexistence pacifique entre les États et les civilisations et au rejet de toutes les formes de terrorisme.

Le premier accord conclu a concerné la formation de 500 imams maliens. Il a été suivi par des conventions similaires avec la Tunisie, la Guinée-Conakry et d'autres pays, d'où la décision de créer un grand Institut à Rabat, chargé de la formation des imams et des prédicateurs au Maroc et à l'étranger.

## **2. Les Programmes de prévention, déradicalisation et réhabilitation dans les prisons marocaines**

### ***2.1. Des initiatives personnelles pour revoir les idées extrémistes :***

Ces initiatives ont été caractérisées par l'annonce des détenus-Shuyukh (prédicateurs de la salafiya jihadiya) de leurs désengagements de leurs pensées extrémistes. Les autorités publiques ont encouragé ces initiatives, mais sans les parrainer. Nous distinguons donc ces initiatives des *mourajaates*/ révisions intellectuelles telles que illustrées en l'Égypte avec les leaders du Jihad islami ou de la Jamaa Islamiya<sup>2</sup>, ou même de l'expérience libyenne avec Al-Jama'a al-Islamiyyah al-Muqatilah bi-Libya (Le Groupe islamique combattant en Libye)<sup>3</sup>

2. En 2003, les dirigeants emprisonnés du groupe ont renoncé à la violence, et le mouvement s'est converti à la politique à la suite de la révolution égyptienne de 2011 et a remporté une dizaine de sièges aux élections de 2011-2012 de la chambre basse du parlement égyptien.

3. Le gouvernement libyen entame un dialogue avec l'organisation par l'entremise de la Fondation internationale Kadhafi pour la charité et le développement dans le cadre du processus de réformes lancé par ce dernier. Le 8 avril 2008, 90 membres du GICL sont libérés.

S'il y a lieu d'évaluer, les mécanismes de révisions intellectuelles / *mourajaates*, il faut rappeler que ce processus lorsqu'il ne s'appuie pas sur l'accompagnement et l'encadrement thérapeutique cognitif, socio-psychologique et religieux, les résultats s'avèrent limités surtout pour les personnes récidives, ou quand le programme s'adresse à une population moins instruites telles que celles des extrémistes violents affiliés à Daech. C'est dans ce sens, qu'il faut distinguer entre la révision (*mourajaates*) et le reniement /déli des convictions. L'histoire religieuse et idéologique nous ont montré d'ailleurs qu'un impératif de « reniement /déli » conduit souvent le candidat à la révision en adoptant une *taqiya* (dissimulation), qui mène à la récidive.

S'agissant de la dé-radicalisation en milieu carcéral, la démarche marocaine cherche à concilier la vigilance sécuritaire, l'effort de développement socioéconomique, l'action religieuse ainsi que les volets de dé-radicalisation et de réinsertion. Sur ce dernier point, nous pensons que le Maroc s'est engagé pour développer un modèle fondé sur une expertise technique (conception des programmes, identification des agents, procédures, techniques de négociation...). Ce modèle a été construit graduellement depuis les différentes négociations entamées avec les islamistes (*Jamaâ islamiyya*, des années 1980) et les djihadistes salafistes (groupe de *Fizzazi-Kettani-Rifki*, groupe de 2014 et le groupe des 37 mené par Hassan Khattab, 2015)<sup>4</sup>.

Sans pouvoir la classer dans le cadre des *murajaats*, cette démarche proprement dite avait pour but d'inciter les concernés à entamer des révisions doctrinales dans le milieu carcéral. Mais cette expérience a été dépassée, à partir de 2015, suite à l'adoption d'une approche intégrée qui associe la dé-radicalisation à la réinsertion socio-économique, à la formation, à l'encadrement culturel et psychologique.

## 2.2. Deuxième Génération : La formation d'éducateurs PAIRS :

Partant de l'hypothèse que la déradicalisation est un processus spécifique, difficilement « duplicable » dans ses contenus (*l'argumentation religieuse*), et propre à chaque pays ou région. Il n'y a pas de paramètres à caractère universel, mais des interventions ciblées, telles que développées depuis trois ans par la Rabita Mohammedia des Oulémas et qui pourrait constituer une plateforme de base à charge de l'enrichir.

Le programme de formation d'éducateurs PAIRS, mis en œuvre par la Rabita Mohammedia des Oulémas dans le cadre de l'Appui à la Stratégie de la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR), est une première expérience louable. Elle est susceptible d'être améliorée dans le cadre d'une vision globale, impliquant des réformes du système pétitionnaire national.

Elle cible à la fois les détenus et le personnel des établissements pétitionnaires. Aussi elle est amenée à renfoncer les mécanismes de la bonne gouvernance dans la gestion des établissements carcéraux, tout en respectant les valeurs, les normes nationales et internationales des droits de l'Homme.

Depuis 2016, la (DGAPR) a lancé un programme de prévention contre la radicalisation dans les prisons dont l'objectif est de prémunir les détenus de l'idéologie extrémiste.

Cette initiative a été retenue par la (DGAPR) comme une démarche faisant partie d'un programme de lutte contre la diffusion des idées extrémistes dans les établissements

4. El Mostafa Rezzazi, Rachid Benlabbah, « La menace jihadiste (EI) -Impacts sur la reconfiguration géopolitique dans l'espace arabe et le Maroc », IRES, 2015.

pénitentiaires. Elle a été élaborée en partenariat avec la Rabita Mohammadia des Oulémas et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ce programme portait dans un premier temps, sur la formation de 47 cadres des prisons et « mourchidines » pour l'année 2016. Ces derniers devront à leur tour former 220 détenus choisis sur étude de leurs dossiers.

Sur le plan social, des pairs éducateurs ont organisé des ateliers dans les prisons de Meknès, Salé, Agadir, Safi, Kénitra et Fès pour promouvoir un discours social sur la tolérance parmi les détenus. Les ateliers comprenaient la formation initiale de 40 membres du personnel pénitentiaire et de conseillers religieux et de 16 pairs éducateurs sur le droit international relatif aux conditions carcérales et aux stratégies et pratiques de lutte contre l'extrémisme violent en milieu carcéral. Ces éducateurs pairs ont ensuite formé 220 personnes supplémentaires pour animer des ateliers, toucher plus de 22 000 détenus et amplifier l'impact futur du programme.

Le programme sur la réintégration des prisonniers fait partie de la stratégie globale du PNUD/DGAPR pour la réforme des conditions de détention, qui fait elle-même partie d'un processus de réforme plus large au Maroc.

Au-delà de la réintégration des détenus, la stratégie vise à humaniser les conditions d'incarcération, à garantir la sûreté et la sécurité des détenus et à moderniser l'administration pénitentiaire et la gouvernance.

Depuis 2016, le nombre de détenus qui ont exprimé leur regret et leur désengagement; demandé à rejoindre certains partis politiques et mouvements modérés existants; ou ont demandé la grâce royale ont progressivement augmenté.

### ***2.3. La Troisième Génération des Programmes de lutte contre la radicalisation et de la promotion de la Tolérance dans les prisons marocaines : l'Initiative Mosalaha***

Le programme «Mosalaha» destiné aux détenus condamnés dans les affaires liées à l'extrémisme violent et au terrorisme s'appuie sur trois axes, à savoir la réconciliation avec soi, le texte religieux et la société.

Le programme «Mosalaha» (Réconciliation) élaboré par la DGAPR, qui en a également défini les modalités de mise en œuvre dans le cadre d'une initiative associant la Rabita Mohammadia des Oulémas, le conseil national des droits de l'Homme (CNDH), le ministère des affaires islamiques, le ministère de la justice, le ministère chargé des droits de l'homme, le parquet général, le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, et des experts de renom.

Les axes sur lesquels s'appuie le programme «Mosalaha» destiné aux détenus condamnés dans les affaires liées à l'extrémisme violent et au terrorisme ont été élaborés sur la base de la conviction ferme de la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) quant à l'importance d'assurer les conditions de réintégration des personnes condamnées et détenues pour des affaires liées au terrorisme et à l'extrémisme violent, une réintégration qui nécessite une approche scientifique innovante et complémentaire avec les efforts multidimensionnels consentis en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et de la protection de la société marocaine contre ces fléaux, à travers une démarche de sécurité préventive, de préservation spirituelle et de lutte contre la précarité.

Pour la DGAPR, ce programme est une initiative qui consacre le principe qui était à la base de l'expérience de l'Instance équité et réconciliation, mais avec une nouvelle formule qui se distingue par le fait que la réconciliation sera entre les détenus concernés et la société, laquelle a subi des dégâts matériels et moraux à cause de leurs idées intégristes et actes terroristes.

Ce programme s'inscrit également dans la nouvelle stratégie de la DGAPR basée sur l'individualisation de la peine, la mise en œuvre de programmes d'humanisation des conditions de détention et la qualification des détenus pour les préparer à l'intégration.

Cette initiative, qui intervient dans le contexte du plan du royaume la lutte contre l'extrémisme violent à l'intérieur des prisons, a pour objectif central : l'encadrement global, l'accompagnement et la prise en charge psychologique et la qualification intellectuelle. Il s'agit de préparer les détenus de se conformer aux normes du tissu social, et aux règles imposer le cadre normatif et intentionnel. Ceci dans le but de préparer une réinsertion définitive pour l'ensemble de ces détenus.

Les deux premières éditions de ce programme ont été mises en œuvre et articulées autour de trois axes : La réconciliation le texte religieux, la réconciliation avec soi, et puis la réconciliation avec la société. Mais sans abandonner la partie relative à la réintégration, le programme concerne également un travail de qualification des détenus pour les amener à accepter le cadre juridique et les principes des droits humains, à faciliter la réconciliation psychologique, et la réinsertion socio-économique.

## Références

**CUTHBERTSON** Ian M., "Prisons and the Education of Terrorists", *World Policy Journal*, 22 September 2004.

**KUSHNER** Harvey W., **DAVIS** Bart, *Holy War on the Home Front: The Secret Islamic Terror Network in the United States*, New York: Sentinel, 2004.

**REZRAZI** El Mostafa, **BENLABBAH** Rachid, «La menace jihadiste (EI) -Impacts sur la reconfiguration géopolitique dans l'espace arabe et le Maroc», IRES, 2015.